

# Bilan de mi-législature et perspectives



# Déroulement

**1. Salutations et introduction**

**2. Bilan de mi-législature**

**3. Perspectives**

**4. Conclusion**

**5. Questions - Réponses**

# **Bilan de mi-législature**

## **Un canton, un espace**

**M. Alain Ribaux**

Conseiller d'Etat

# Confiance et détermination

- Programme de législature établi après une **large consultation** des partenaires
- Vision stratégique qui **donne un cap à long terme**
- Base de l'action du gouvernement: **restaurer la confiance** et promouvoir **une image positive** du canton pour susciter à nouveau attrait et enthousiasme
- Depuis le début de la législature, avec l'appui indéfectible de l'administration, le Conseil d'Etat s'y emploie **avec détermination**

# Situation générale

- Ambitions crédibles affirmées pour le canton et **vision stratégique globalement soutenue**
- Nouvelle dynamique et **nombreux chantiers ouverts**
- **Situation financière sous contrôle**, même si les perspectives sont source d'inquiétude
- Sentiment que **la confiance** envers le Conseil d'Etat subsiste, malgré – ou grâce à (?) – la volonté affichée dans plusieurs réformes délicates
- Nécessité confirmée de **reprendre la maîtrise de la dynamique d'augmentation de charges**
- Charges à contenir et revenus à dynamiser
- Nécessité d'une **présence** et d'une **influence hors canton**

# Construire le canton de demain

## Un territoire unique, partie active de plus vastes espaces (un canton, un espace)

- Projet de mobilité (finalisation du projet NE 2030)
- Neuchâtel, canton de l'innovation (reconnaissance et coordination du pôle)
- Loi sur l'appui au développement économique (rapport adopté, transmission au Grand Conseil)
- Aménagement du territoire (mise en œuvre de la LAT en cours avec les régions)
- Système de santé (144 réalisé, PPS, PMS et PH et HNE en cours)
- Mise en œuvre d'Harmos (réalisée)
- Loi sur la police (réalisée)
- Circonscription unique (travaux lancés, objectif fin de la législature)
- Partage de compétences avec d'autres cantons (permanent)

# Construire le canton de demain

## Autres dossiers stratégiques

- Renforcement de l'accueil de l'enfance (loi validée, en déploiement)
- Intégration professionnelle (stratégie élaborée)
- Dépenses sociales (ACCORD déployé, facture sociale harmonisée)
- Développement de la politique carcérale (en cours de déploiement)
- Politique du logement (en cours de déploiement)
- Schéma directeur informatique (en cours de déploiement)

## Finances et gestion de l'Etat

- Réforme de l'Etat (concepts validés, mise en œuvre progressive)
- Programme d'assainissement (mesures prises, structure CE-COFI lancée)
- Fiscalité (mise en œuvre PM et PP, programme de régularisation)
- Nouvelle grille salariale (ancien système suspendu, négociations en cours)



# Perspectives

**Mme Monika Maire-Hefti**

Présidente du Conseil d'Etat

# Cinq axes stratégiques

- Création et innovation
- Production et circulation des richesses
- Attractivité territoriale
- Rayonnement
- Approche nouvelle de l'Etat

# Création et innovation

## Parc suisse de l'innovation

- Structurer le fonctionnement, la coordination et la valorisation du pôle avec les acteurs-clés
- Augmenter les capacités d'accueil de structures de recherche privées
- Renforcer les liens entre pôle et tissu industriel de l'Arc jurassien

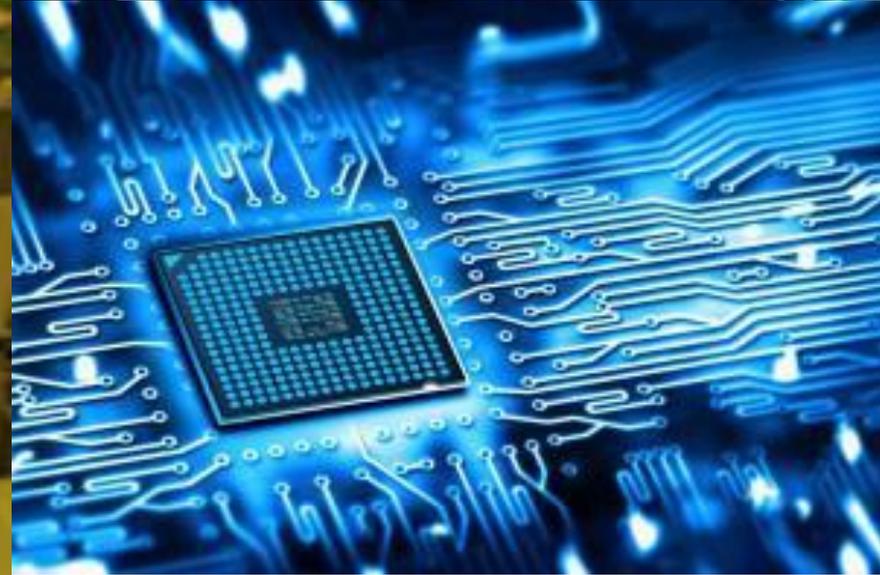
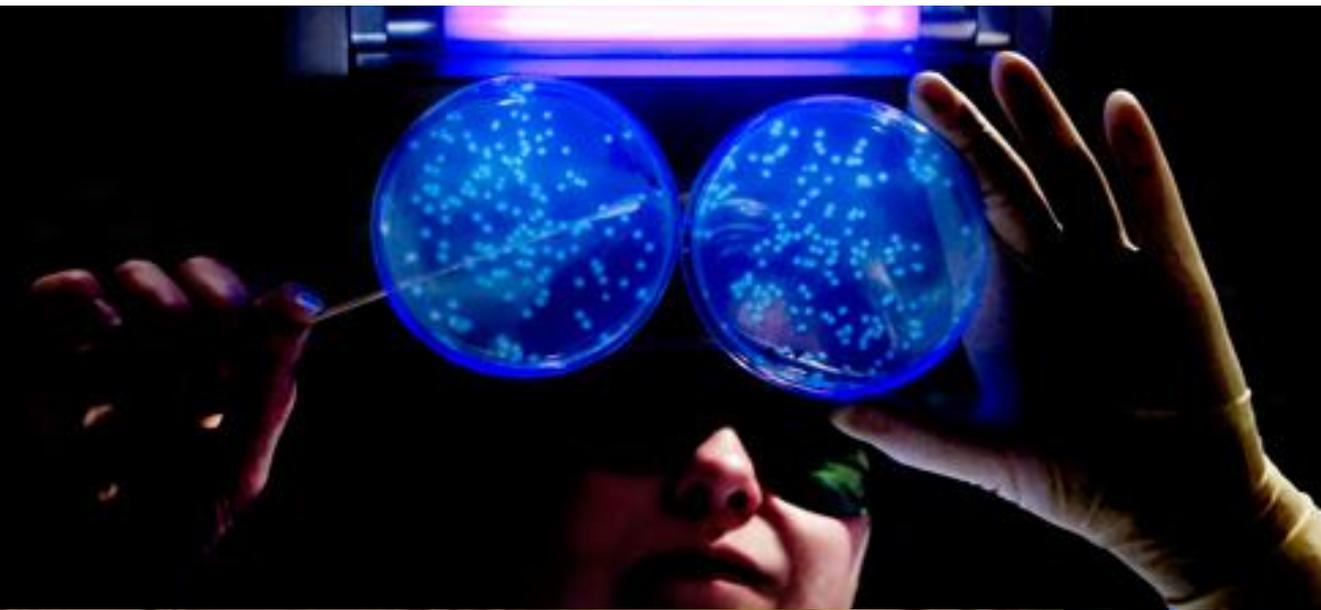
## Formation

- Développer les formations à tous les niveaux en adéquation avec les nouveaux besoins du marché du travail
- Pérenniser les savoir-faire

VIVRE  
L'INNO-  
VATION

# Production et circulation de richesses

- Neuchâtel affirme fièrement sa vocation de **canton industriel et producteur de richesses**
  - Il est le cœur de l'horlogerie suisse (1/4 des emplois du secteur)
  - Il est sur le podium des exportation/habitant (derrière BS et ZG)
  - Il contribue de manière importante à la prospérité de la Suisse
- Loi sur l'appui au développement économique (LADE) pour **aider le moteur industriel à assurer sa pérennité**, mais aussi pour **améliorer la circulation des richesses**
- **Un défi de taille:** réduire durablement le chômage
- **Trois réponses à ce défi:** trois rapports au Grand Conseil en automne 2015
  - Refonte de la stratégie cantonale d'intégration professionnelle
  - Financement de la formation des adultes
  - Insertion des jeunes en formation



# Attractivité territoriale

- **Projet cantonal de mobilité** sur quatre piliers:
  - RER
  - Routes nationales (RN) et contournement des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle
  - Restauration et sécurisation des routes cantonales (RC)
  - Stratégie de mobilité douce
- **Repenser le territoire par la mise en œuvre de la Loi sur l'aménagement du territoire** et volonté du Conseil d'Etat de mettre en place une politique de densification qualitative des espaces bâtis
- **Renforcer la dynamique démographique** en poursuivant l'amélioration de la situation fiscale du canton



# Rayonnement

- Politique régionale et d'agglomération: volonté de **relancer un processus participatif avec les régions**
- Donner une **meilleure visibilité** au canton de Neuchâtel et volonté de **confirmer la place de notre canton sur la scène confédérale**
- Création de l'OREC pour développer une véritable politique des relations extérieures et renforcer la politique de communication afin de **valoriser les atouts du canton**



# Approche nouvelle de l'Etat

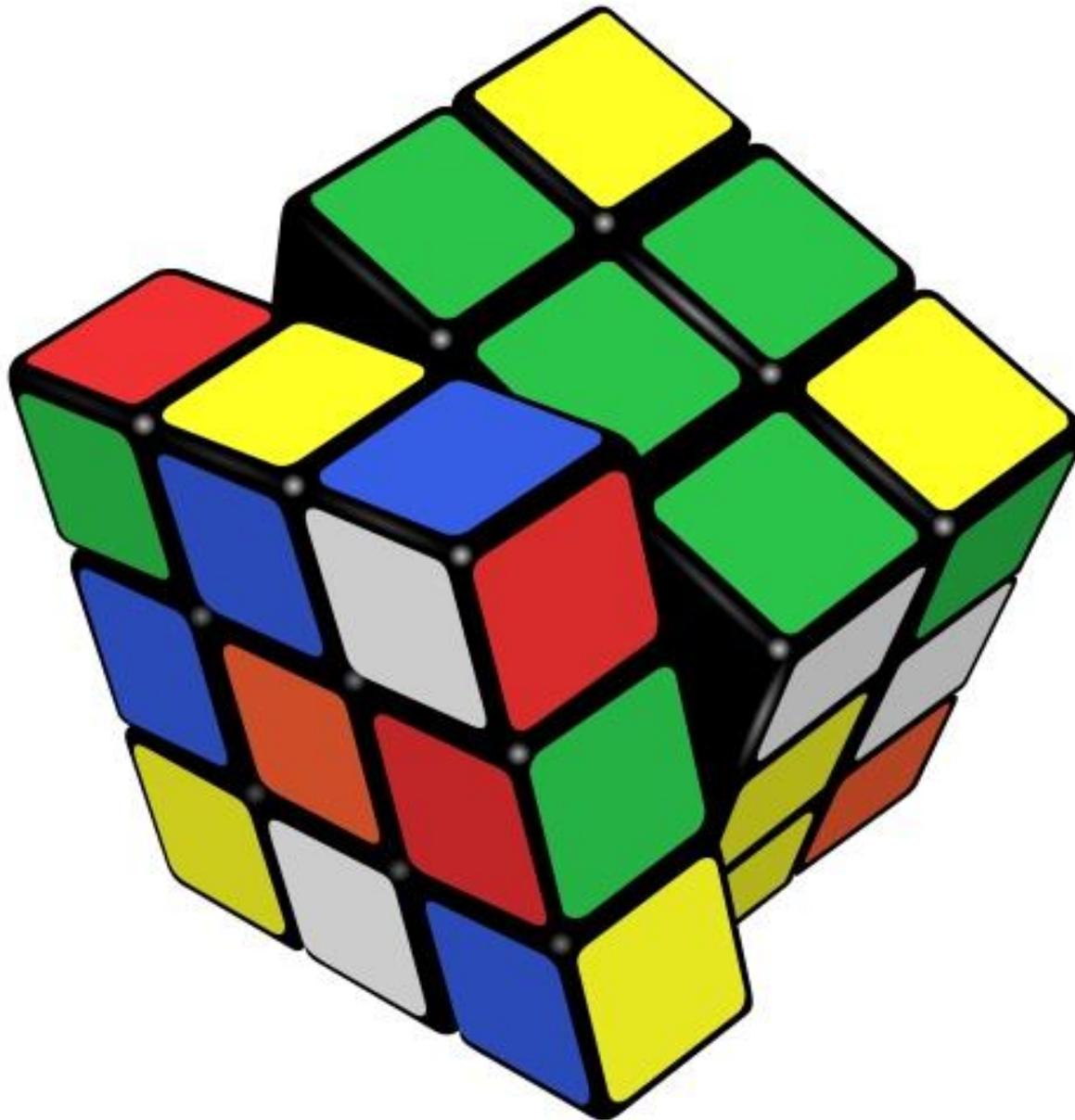
## Un canton, un espace

- **Réforme des institutions**

- Circonscription unique
- Organisation judiciaire

- **Structures publiques**

- Réforme de l'Etat
- Fusion de communes
- Programme d'assainissement
- Réorganisation hospitalière



# Conclusion

- **Un canton, un espace**
- **Un canton en marche pour répondre aux nombreux défis**
- Continuer à **agir avec confiance et détermination**



**Un canton en  
mouvement pour  
réussir ensemble!**



**Questions?**



**Réponses!**